Envoyé en préfecture le 28/09/2026
Reçu en préfecture le 28/09/2026
Publié le
ID : 045-214503096-20260924-2026_43-DE

République Française
Département Loiret
Commune de Sennely

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24/09/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	13	15

Vote
A l'unanimité
Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
Le : 28/09/2026
Et
Publication ou notification du :
28/09/2026

L'an 2026, le 24 Septembre à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune de Sennely s'est réuni en Mairie, salle du Conseil, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur de BLOIS Bruno, Maire, en session ordinaire.

Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 17/09/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 17/09/2026.

Présents : M. de BLOIS Bruno, Maire,
Mmes : COLLET Elisabeth, CORNUAULT Yolande, MARCHAL Séverine, MARTIN Muriel, MIALLET Julia, VILLEY Séverine,
MM : BLEUSE Georges, CHABIN Raphaël, DELIGNY Frédéric, JEULIN Patrick, ROBERT DAUVÉ Arthur, ROBLEDO Olivier

Excusés ayant donné procuration : Mme QUERCY Christine à M. ROBERT DAUVÉ Arthur, M. PAQUES Pierre à M. de BLOIS Bruno

Invitée :Mme BAILLY Katia, Présidente de la Communauté de Communes des Portes de Sologne

A été nommée secrétaire : M. ROBERT DAUVÉ Arthur assisté de Mme BRENGEL-BOUSSIER Marie-Anne

2026-43 – Adhésion au groupement de commande CCPS pour la gestion de l'éclairage public

Vu l'article L 2113-6 du code de la commande publique offrant la possibilité aux acheteurs publics d'avoir recours à des groupements de commandes. Ces groupements ont vocation à rationaliser les achats en permettant des économies d'échelle et à gagner en efficacité en mutualisant les procédures de passation des contrats de la commande publique,

Vu la proposition de la Communauté de Communes des Portes de Sologne d'adhérer à un groupement de commandes relatif à la gestion de l'éclairage public,

Vu les besoins similaires des communes de Marcilly en Villette, La Ferté Saint-Aubin, Jouy Le Potier, Sennely, Ardon, Menestreau en Villette et Ligny le Ribault en matière de gestion de l'éclairage public,

Il apparaît qu'un groupement de commandes relatif à la passation des marchés nécessaires à la gestion de l'éclairage public permettrait, par effet de seuil, de réaliser des économies d'échelle et une optimisation de service.

Les modalités précisant l'organisation et le fonctionnement du groupement sont formalisées dans la convention constitutive de groupement de commandes.

Envoyé en préfecture le 28/09/2026
Reçu en préfecture le 28/09/2026
Publié le
ID : 045-214503096-20260924-2026_43-DE

La commission d'appel d'offres du groupement est composée d'un représentant élu parmi les membres ayant voix délibérative de la commission d'appel d'offres de chaque membre du groupement (membres titulaires). Pour chaque membre titulaire, un membre suppléant sera désigné selon les mêmes modalités. La commission d'appel d'offres est présidée par le représentant du coordonnateur.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide ***à l'unanimité*** :
- ***D'ADHERER*** au groupement de commandes relatif à la gestion de l'éclairage public,
- ***D'ACCEPTER*** les termes de la convention constitutive de groupement de commandes,
- ***DE DESIGNER*** comme représentants de la commission d'appel d'offres du groupement de commandes :
 - Séverine MARCHAL en qualité de titulaire,
 - Christine QUERCY en qualité de suppléant
- ***D'AUTORISER*** Monsieur le Maire, ou son représentant :
 - A signer la convention constitutive de groupement,
 - A prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération
 - A intervenir pour le compte de la commune de Sennely.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 24/09/2026

La Secrétaire de séance,
M. ROBERT DAUVÉ Arthur

MAIRIE DE SENNELY 45 (Loiret)

Le Maire,
M. de BLOIS Bruno